

D. Vous n'avez pas pris d'autres moyens?—R. Je n'ai pas pris d'autres mesures, sauf que, lorsque j'ai constaté que l'affaire allait faire l'objet d'une enquête, j'ai vu que j'aurais l'occasion de dire au long ce qui s'était passé.

D. Je vois.—R. Et probablement plus au complet que je n'avais pu le faire à Cobourg.

D. C'était dans la dernière quinzaine?—R. Eh bien, quelle est la date où le Parlement s'est réuni?

D. Le 4 février.—R. C'était le 4 février.

D. Dans les trois dernières semaines?—R. Le 4 février est la date du 1er procès-verbal.

D. Oui, c'est exact.—R. Il y a donc eu peu d'intervalle.

D. Vous en êtes venu à la conclusion, à la suite de la rétractation qui avait paru dans le *Globe*, que vous...—R. J'en suis venu à la conclusion de laisser l'affaire tranquille à ce point, parce que, à mon sens, le rapport que j'avais fait en indiquant ce que j'avais dit à Cobourg ne nommait pas le premier ministre Bennett, mais nommait le major Herridge et éclaircissait la situation, à mon avis, suffisamment pour exonérer le premier ministre du Canada.

*M. Duff:*

D. Y avait-il plus de monde à Cobourg qu'à Hamilton?—R. Oh! oui, il y avait probablement 100 personnes à Hamilton et 500 à 600 à Cobourg.

*M. Bowman:*

D. Mais ce n'étaient pas les mêmes gens?—R. Non. Cobourg et Hamilton ne sont pas proches l'une de l'autre.

*Le président:*

D. Monsieur Gordon, j'ai vu dans le journal d'hier—je crois que cela se rapporte à notre interrogatoire—que vous aviez été interviewé par le *Journal* et le *Citizen*?—R. Et par le représentant du *Globe*.

D. Et par le représentant du *Globe*; et que là encore vous avez parlé du major Herridge...—R. J'ai parlé à ces messieurs. Je ne leur ai pas donné d'interview. Je leur ai dit que je venais devant le Comité pour faire une déclaration. J'ai dit que je ne voulais pas dévoiler ce que serait ma déclaration ni quelle attitude j'allais prendre, parce que je considérais que c'était au Comité que je devais faire cette déclaration. J'ai expliqué cela aux trois. J'ai dit qu'ils pouvaient déclarer que je dévoilerais ce qui avait eu lieu en ces occasions aux trois assemblées.

D. Vous avez dit quelque chose du major Herridge, et je pourrais peut-être vous demander si c'est exact?—R. Je ne l'ai pas vu. Je pourrais regarder cela.

D. Oui, vous pouvez le lire.

R. L'hon. M. George Gordon, de Peterboro, dont les accusations et les allégations contre le premier ministre seront demain soumises à l'enquête d'un comité parlementaire, est arrivé à Ottawa ce matin, a rencontré plusieurs vieux amis sur la colline parlementaire et a dit qu'il engagerait probablement un avocat pour l'enquête.

M. Gordon a aussi déclaré qu'un certain nombre de témoins pourraient être appelés pour déposer en sa faveur.

Le colonel G. R. Geary, M.P., va présider l'enquête sur les affirmations que M. Gordon est censé avoir faites à Hamilton et à Lindsay, disant que le premier ministre avait payé le voyage de noces de sa sœur, Mme W. D. Herridge, à même le trésor public, et qu'il avait aussi obtenu une voiture de chemin de fer particulière coûtant \$125,000 pour son usage personnel, aux frais du pays.